Hôtel à insectes

L'hôtel à insectes, appelé aussi nichoir à insectes, est un dispositif qui vise à faciliter la survie d'insectes et d'arachnides, notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées, à l'exemple du jardin potager ou du verger.

Ces structures permettent de sensibiliser le public, en particulier les jeunes, à l'importance de la biodiversité. A Magny-les-Hameaux vous pouvez en voir "fleurir" un peu partout dans la Ville à la suite d'initiatives collectives (construction par des habitants avec le Centre social Albert Schweitzer) et/ou personnelles comme aux jardins familiaux.

Loger les insectes, oui, mais par n'importe lesquels : l'objectif est d'abord, pour les jardiniers, de favoriser les espèces d'insectes auxiliaires, précieux alliés pour lutter contre les parasites des plantes. Ce n'est pas tout à fait de la lutte intégrée, très utilisée en culture biologique, mais presque : on n'introduit pas artificiellement des populations d'insectes bénéfiques, mais on les attire dans son jardin, et on les encourage à y rester, afin qu'ils se nourrissent des espèces nuisibles ou assurent la pollinisation.

L'autre avantage est qu'on contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire. L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage !

Enfin, il est amusant de suivre l'occupation de ces abris, qui peuvent d'ailleurs s'avérer décoratifs, élaborés avec des matériaux naturels : fagots de branches, tiges creuses, planchettes de bois, bûches percées de trous reproduisant des galeries horizontales, paille, carton ondulé ou alvéolé, fibres de bois, briques creuses...

Infos pratiques

En 2019, la Ville a notamment offert lors de la remise des prix du concours maisons et balcons fleuris un hôtel à insectes à l'ensemble des participants.

Les clés du succès de l'hôtel à insectes

Le principal critère à prendre en compte est l'emplacement de l'abri : de préférence au Sud ou au Sud-Est, le dos aux vents dominants, avec un toit imperméable (en ardoise par exemple) pour le protéger de la pluie, et surélevé d'au moins 30 cm pour le mettre à l'abri de l'humidité du sol. Une armature en bois permet de rendre l'ensemble plus étanche. L'endroit choisi devra être assez calme, à l'écart des allées et venues, et à côté d'un parterre de fleurs sauvages ou cultivées, afin que les insectes aient un accès facile à leur nourriture.

Liens utiles
Comment fabriquer un hôtel à insectes ?